

Suresnes, le 29 août 2008

RECYLEX: PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2008

▪ **Résultats semestriels 2008 (comptes consolidés) :**

Lors de sa réunion du 29 août 2008, le conseil d'administration de Recylex SA a examiné les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2008 du groupe Recylex.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2008 s'établit à 204,0 millions d'euros, contre 225,6 millions d'euros pour la même période de l'exercice 2007.

Le groupe a dégagé une perte opérationnelle de 5,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, contre 35,6 millions d'euros de bénéfice opérationnel pour le premier semestre 2007.

Le résultat net consolidé part du groupe se solde par une perte de 19,6 millions d'euros pour le premier semestre de cette année contre un bénéfice de 29,4 millions d'euros pour le premier semestre 2007.

Durant l'exercice 2007, le groupe avait profité de cours du plomb exceptionnellement élevés. La perte du premier semestre 2008 tient essentiellement à la constitution d'une provision de 14,4 millions d'euros (montant actualisé) relative aux litiges en cours avec d'anciens salariés de la société Metaleurop Nord SAS et à la forte baisse des cours du plomb et du zinc durant le premier semestre 2008. Cette forte chute du cours du plomb au cours du premier semestre 2008 a eu un impact important sur la valeur des stocks de plomb du groupe sans toutefois affecter sa trésorerie¹. Ce net recul des cours, n'ayant pas été répercuté instantanément sur le prix d'achat des matières secondaires, a également entraîné une baisse des marges du groupe sur les activités plomb et zinc.

Il est à noter que l'activité plastique est en progression sur le premier semestre 2008 par rapport au premier semestre 2007.

Par ailleurs, la branche des métaux spéciaux a bénéficié dès le premier semestre 2008 des fruits de l'investissement réalisé en mars 2007 dans le tétrachlorure d'arsenic.

¹ Pour faciliter la compréhension des résultats du groupe, le groupe Recylex a choisi de présenter à la fin du présent communiqué (pages 5-6), à titre d'information, les effets d'un retraitement du stock de plomb de sa principale fonderie en Allemagne selon la méthode « dernier entré, premier sorti » ou « LIFO » (méthode non admise par les normes IFRS).

Chiffres clés établis en référentiel IFRS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008 6 mois	30 juin 2007 6 mois
<i>Chiffre d'affaires consolidé</i>	204,0	225,6
<i>Résultat opérationnel courant consolidé</i>	(5,4)	35,6
<i>Résultat net consolidé part du groupe</i>	(19,6)	29,4
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	128,8	105,0

▪ Activités et événements caractéristiques du semestre écoulé :

- Conditions de marché du premier semestre 2008

Le premier semestre 2008 a été marqué par la chute du cours du plomb de 1 780 euros par tonne en décembre 2007 à 1 197 euros par tonne en juin 2008. Malgré cette forte baisse, la moyenne du cours du plomb du premier semestre 2008 (1 704 euros par tonne) reste supérieure à celle du premier semestre 2007 (1 488 euros par tonne). Le cours moyen sur l'ensemble de l'année 2007 s'est élevé à 1 882 euros par tonne.

Parallèlement, le cours du zinc a poursuivi sa chute tout au long du premier semestre 2008 (1 486 euros par tonne contre 2 680 euros par tonne pour le premier semestre 2007).

	1er semestre 2008	2ème semestre 2007	1er semestre 2007
Cours du Plomb (euro / tonne)	1 704	2 254	1 488
Cours du Zinc (euro / tonne)	1 486	2 081	2 680

- Activités des sociétés du groupe au premier semestre 2008

L'activité plomb a représenté 65 % du chiffre d'affaires global du groupe, contre 24 % pour l'activité zinc, 7 % pour l'activité métaux spéciaux et 4% pour la branche plastique du groupe.

- Activité Plomb

L'ensemble de l'activité Plomb a dégagé une perte opérationnelle de 5,4 millions d'euros. Cette perte est essentiellement due à l'effet de valorisation du stock de plomb de l'usine de Nordenham selon la méthode du prix moyen pondéré, tel que décrit dans les informations complémentaires présentées à la fin du présent communiqué.

Par ailleurs, la chute violente du cours du plomb ne s'est pas répercutée instantanément sur le prix d'achat des matières secondaires. Il en est résulté une baisse des marges commerciales par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le 25 janvier 2008, l'activité fonderie et affinage de plomb de la filiale FMM (Belgique) a été arrêtée sur décision de l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE), suite à la réception de matières premières contenant accidentellement du mercure. Durant cette période, seule l'activité de réception et de vente de batteries s'est poursuivie. Suite à la mise en place d'un contrôle renforcé des matières premières et des fumées rejetées, en étroite collaboration avec l'IBGE, l'usine a repris son activité fonderie et affinage le 3 juin 2008.

Il convient de noter qu'en mars 2008, l'usine de Nordenham a procédé à son arrêt périodique préalablement planifié pour grande maintenance durant 3 semaines, ce qui a eu un impact sur le niveau des ventes et les coûts de maintenance.

- Activité Zinc

Les activités de recyclage de poussières d'aciérie (Harz Metall GmbH (Zinc) et Recytech SA, détenue à 50% par le groupe) ont souffert de la forte chute du cours du zinc.

Des arrêts pour maintenance prévus dans l'activité de recyclage des poussières de zinc ont eu lieu au cours du premier semestre 2008. A Recytech, la reprise de l'activité suite à cet arrêt pour maintenance s'est traduite par une augmentation de la production sur la fin du second trimestre 2008. Malgré la forte correction du cours du zinc, l'ensemble de cette activité a dégagé un résultat opérationnel courant positif de 1,5 million d'euros.

- Activité Métaux Spéciaux

L'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité des Métaux Spéciaux par rapport au premier semestre 2007 résulte du démarrage réussi de l'usine de RMO (Reinstmetalle Osterwieck GmbH).

L'ensemble de l'activité des Métaux Spéciaux a dégagé un résultat opérationnel courant de 1,7 million d'euros.

- Autres activités

L'augmentation du chiffre d'affaires des autres activités par rapport au premier semestre 2007 reflète essentiellement la hausse du prix du polypropylène.

La branche plastique a dégagé un résultat opérationnel courant de 0,7 million d'euros.

- Procédures en cours

Les deux procédures judiciaires intentées en 2006 à l'encontre de Recylex SA par d'anciens salariés de Metaleurop Nord SAS d'une part, et par les liquidateurs judiciaires de la société Metaleurop Nord SAS d'autre part, se poursuivent :

- S'agissant de la première procédure initiée par les anciens salariés de Metaleurop Nord SAS devant le Conseil de Prud'hommes de Lens, la section Industrie a rendu ses décisions le 27 juin 2008 et a alloué une indemnité de 30 000 euros ainsi que 300 euros à titre de frais à chacun des 493 demandeurs, considérant notamment que Recylex SA était co-employeur des anciens salariés de Metaleurop Nord SAS. Le Conseil de Prud'hommes a toutefois intégré ces indemnités, dont le montant total s'élève à environ 14,9 millions d'euros, dans le passif du plan de continuation de Recylex SA. Recylex SA a pris acte de ces décisions, dont elle a interjeté appel, ce qui en suspend l'exécution. La décision de la section Encadrement du Conseil de Prud'hommes de Lens, devant laquelle les demandeurs sont au nombre de 91, réclamant un montant total de 2,8 millions d'euros, sera rendue le 30 septembre 2008.

La société a constitué une provision dans les comptes arrêtés au 30 juin 2008 concernant l'intégralité du montant, après actualisation, des décisions rendues par la section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens et des demandes formulées devant la section Encadrement du même Conseil de Prud'hommes.

- La seconde procédure, initiée par les liquidateurs de Metaleurop Nord SAS dans le cadre d'une action en comblement du passif de Metaleurop Nord SAS à hauteur de 50 millions d'euros, est pendante devant la chambre commerciale de la Cour d'Appel de Douai suite à l'appel des liquidateurs de Metaleurop Nord SAS à l'encontre de la décision du 27 février 2007 rendue par le Tribunal de Grande Instance de Béthune jugeant sur le fond que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord SAS. L'audience de plaidoiries est fixée le 21 octobre 2008.

Compte tenu de l'avancée de cette procédure à la date d'arrêtés des comptes, la société n'a pas estimé nécessaire de constituer une provision dans les comptes arrêtés au 30 juin 2008.

Recylex SA poursuit la défense de ses intérêts dans le cadre de ces deux procédures, notamment sur base des décisions favorables rendues depuis 2003 à ce jour par les juridictions commerciales. Les décisions rendues par la section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens en matière sociale ne remettent pas en cause sa volonté de mener à bien le plan de continuation prévu jusqu'en 2015. Dans l'hypothèse où ces deux procédures aboutiraient de façon défavorable pour Recylex, l'exécution du plan de continuation pourrait être remise en cause.

▪ **Description des principaux risques et incertitudes pour le deuxième semestre 2008**

Les principaux risques susceptibles d'impacter les résultats du groupe au cours du second semestre 2008 sont liés d'une part, à l'évolution des cours du plomb et du zinc par rapport au prix d'achat des matières secondaires et d'autre part, à l'issue des principales procédures judiciaires décrites ci-avant.

▪ **Perspectives - Evolution prévisible**

Face à la poursuite de la chute des cours du plomb et du zinc, le groupe met tout en œuvre pour diminuer ses coûts d'approvisionnement.

Les usines de traitement de batteries usagées ont procédé à des arrêts préalablement planifiés de maintenance pendant les mois de juillet et août 2008.

Enfin, un centre de traitement de batteries usagées, conçu par les ingénieurs de Recylex, est en cours de construction à Aïn Ouassara, à 200 km au sud d'Alger (Algérie). Ce centre, dont la capacité de traitement devrait être de 20 000 tonnes de batteries par an en année pleine, sera exploité par Eco-Recyclage, une société de droit algérien dont un tiers du capital est détenu par le groupe Recylex. Le démarrage de l'activité est prévu pour fin décembre 2008.

▪ **Informations complémentaires relatives aux effets du retraitement de la valeur du stock de plomb de l'usine de Nordenham selon la méthode « LIFO » (méthode non admise par les normes IFRS, chiffres non audités)**

Le groupe Recylex dispose dans son usine de Nordenham (Allemagne) d'un stock de plomb, sous forme de matières premières, de produits intermédiaires et de produits finis. Ce stock est indispensable au bon fonctionnement de l'usine, il est relativement stable en volume et se renouvelle constamment.

Conformément au référentiel IFRS, les stocks sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré (PMP)². Or, le fait de mesurer le stock précité de l'usine de Nordenham selon la méthode du prix moyen pondéré introduit une composante économique qui – due à la forte volatilité des cours du plomb – peut rendre difficile l'appréciation de la performance de l'usine et par voie de conséquence, du segment d'activité « Plomb » du groupe.

Compte tenu de ce qui précède, le groupe Recylex considère que la valorisation du stock de plomb de son usine de Nordenham selon la méthode « LIFO » (dernier entré, premier sorti) constitue une information utile permettant d'apprécier de manière plus pertinente la performance de son activité par rapport à la réalité économique.

² La norme IAS 2 impose la valorisation du stock selon la méthode du prix moyen pondéré (PMP) ou selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Pour cette raison, le groupe Recylex présente dans le tableau ci-dessous, à titre d'information uniquement, l'évaluation de l'impact de l'utilisation de la méthode « LIFO » pour valoriser le stock de l'usine de Nordenham sur le résultat opérationnel et le résultat net du premier semestre 2008 et du premier semestre 2007 :

en milliers d'euros	1 ^{er} Semestre 2008 IFRS	Retraitement	1 ^{er} Semestre 2008 LIFO	1 ^{er} Semestre 2007 LIFO
Vente de biens et services	204 023		204 023	225 564
Résultat opérationnel courant (ROC)	(5 415)	13 385	7 970	28 083
Résultat opérationnel	(22 817)	13 385	(9 432)	28 202
Résultat net consolidé	(19 554)	10 039	(9 516)	23 764

Il convient de noter que cette présentation tenant compte d'une évaluation du stock de l'usine de Nordenham selon la méthode « LIFO » au lieu de la méthode du coût moyen pondéré (IFRS) n'a aucun impact sur la trésorerie du groupe.

Recylex : Recycler, transformer, valoriser

Implanté en France, en Allemagne et en Belgique, Recylex est un spécialiste dans le domaine du recyclage du plomb et du plastique (à partir des batteries d'automobiles et industrielles), le recyclage du zinc en provenance des poussières issues des aciéries électriques, la production d'oxydes de zinc et de métaux spéciaux pour l'industrie électronique.

Contacts presse :

Euro RSCG C&O

Paul Michon : +33 (0)1 58 47 95 18

Contacts investisseurs :

Euro RSCG C&O

Gabriel Zeitlin : +33 (0)1 58 47 94 68

